«La Gazette Syndicale»

N°49 octobre 2017 : La lettre d'information et d'éducation syndicale de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire

« Ce qui manque le plus à l'ouvrier, c'est la science de son propre malheur » *Fernand Pelloutier*

Abrogation de la Loi Travail / Retrait des ordonnances MACRON sur le Code du travail

Par Grégoire Hamelin
S.G. de l'UD FO 37

EDITO

Prise de parole du S.G. de l'UD FO 37 Lors de la Manifestation du 12/09/ 2017 à TOURS

Chers camarades, (fainéants, cyniques et extrémistes)

Je vous apporte le salut fraternel du bureau de l'UD FO 37 et de sa Commission Administrative qui ont décidé d'appeler les salariés à la grève et à manifester aujourd'hui sur un appel intersyndical qui reprend les positions et les analyses de FO et qui se félicitent de l'unité d'action sur les bases de revendications partagées par nos 4 organisations départementales présentes FO, CGT, FSU et Solidaires.

Comité général de l'UD FO 37
Présidé par Jean-Claude MAILLY
Secrétaire Général de la CGT-FO
Vendredi 20 octobre 2017
de 8h30 à 18h30
À la maison des syndicats
18 rue de l'oiselet 37 550 Saint Avertin

TOUS au COMITE GENERAL de L'UD FO 37
Assemblée générale de l'A.F.O.C. durant le comité

12 septembre : banderole unitaire des UD CGT, FO, FSU et SUD d'Indre-et-Loire

Les ordonnances du gouvernement Macron interviennent alors que les premières mesures du gouvernement Macron/Philippe démontrent une volonté de contraindre économiquement la classe ouvrière au profit des plus aisés et des entreprises; l'addition est pour le moins salée.

Ainsi pour la Fonction Publique :

- **120000 postes de fonctionnaires supprimés,**
- **gel du point d'indice pour 2018,**
- **restauration du jour de carence pour maladie (sans oublier les 330 m€ repris sur le budget des collectivités territoriales en 2017 et les 13 Mds € de baisse de dotations à venir)**
- **Augmentation de 1,7% de la C.S.G pour tout le monde y compris les retraités**
- **Attaques sur la Sécurité Sociale et son financement par les cotisations**
- **Baisse des A.P.L de 5€ par mois pour chaque allocataire**
- **réduction drastique du nombre de contrats aidés**

Hausse de la CSG ! Appel national intersyndical : A TOURS, Plus de 1500 retraités défilent dans les rues !

Hausse de la CSG, ce gouvernement -gonflé à bloc, et toute honte bue- communique pour justifier la mesure d'augmentation de la CSG. Selon lui, il s'agit « *de faire un effort pour les jeunes générations* ».

Par tracts interposés, les retraités déclarent qu'il n'ont pas attendu pour faire preuve de solidarité et qu'une nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat réduira d'autant l'aide qu'ils apportent déjà aux jeunes générations.

Concrètement la CSG passerait de 6,6% à 8,3%. En clair cela représentera une perte de 204 euros par an pour une pension de 1200 euros par mois, 306 euros par an pour une pension de 1500 euros par mois et 408 euros pour une pension de 2000 euros...

L'annonce d'une revalorisation des pensions du régime général à 0,8% au 1er octobre ne représente en aucune manière une quelconque augmentation des pensions comme tente de le faire entendre le gouvernement « des riches » ; elle ne fait que compenser l'inflation des 12 derniers mois !

Sur le site renouvelé de l'UD FO 37, retrouvez toutes les informations sur les revendications des retraités.

« Ce qui manque le plus à l'ouvrier, c'est la science de son propre malheur » *Fernand Pelloutier*

N°49 octobre 2017 : La lettre d'information et d'éducation syndicale de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire

12 septembre : public/privé dans la manifestation !
Plus de 4 500 personnes à TOURS !
Lycée Vinci d'Amboise plus de 60% de gréviste, du jamais vu!

Déclaration de la Commission Administrative de l'Union Départementale des syndicats FO 37

La Commission Administrative de l'UD FO 37 s'est réunie le mercredi 5 octobre 2017, elle a fait le point sur l'actualité sociale et économique ainsi que sur la situation générale que nous connaissons aujourd'hui.

La CA de l'UD FO 37 s'inscrit pleinement dans la résolution adoptée par le CCN de FO qu'elle fait sienne, en particulier sur l'affirmation du retrait des ordonnances et la mobilisation interprofessionnelle avant la ratification de celles-ci par le Parlement.

Elle considère que les annonces du gouvernement Macron/ Philippe sont d'une extrême violence et gravité pour l'ensemble des salariés (hausse de la CSG et attaque sur la Sécurité Sociale, réduction des APL et attaque sur le logement social, réduction des contrats aidés, précarité et flexibilisation induite par les ordonnances ; annonces concernant la fonction publique et une baisse des dépenses de 80 milliards d'euro sur 5 ans…..dans le même temps le gouvernement fait des cadeaux fiscaux aux entreprises et aux couches sociales les plus aisées).

Ce gouvernement mène une véritable lutte des classes pourrait-on avancer au détriment des salariés et de toutes les conquêtes sociales.

La CA de l'UD FO s'est félicitée de la mobilisation de l'ensemble de nos structures syndicales et des salariés du public et du privé en particulier le 12 septembre à Tours (4500 manifestants) comme dans de nombreux départements en France ainsi que le 21 septembre.

La CA de l'UD FO 37 a observé que la manifestation des organisations de retraités que nous avons soutenue, le 28 septembre à Tours, a rassemblé plus de 1500 personnes contre la hausse de la CSG, une participation record qui démontre une volonté de résistance face à cette nouvelle attaque sur le pouvoir d'achat des retraités, déjà fortement mis à contribution par ailleurs!

TOUS au COMITE GENERAL de L'UD FO d'Indre et Loire !
Présidé par Jean-Claude MAILLY secrétaire Général de la CGT-FO
Assemblée générale de l'A.F.O.C. durant le comité!

….Suite…. de L'EDITO

Dans le même Temps, ce Gouvernement octroie ses faveurs et fait des cadeaux aux couches sociales les plus aisées ainsi qu'aux entreprises :

Réforme de l'I.S.F Baisse de l'impôt sur les sociétés de 8% Fiscalité sur les dividendes…

Cette politique économique austéritaire se place dans la droite ligne de celle des gouvernements précédents et remet en cause toutes les valeurs de notre République Sociale.

Les coupes budgétaires, dixit Bruno Lemaire, s'élèveront à 80 Mds € sur le quinquennat.
Faut-il encore préciser que les entreprise du CAC 40 viennent de pulvériser le record de leurs bénéfices (sur le premier semestre) qui progressent de 22% pour atteindre 52,2 Mds €, du jamais vu, les prévisions pour 2017 dépassent les 100 Mds €.

Gros cortège des syndicats FO derrière la banderole de l'union départementale d'Indre-et-Loire
Pour le retrait des ordonnances MACRON le 12 septembre 2017

Les actionnaires se frottent les mains !

Cette captation des richesses -produit du travail- au profit du capital se perpétue depuis des décennies. Elle met à mal nos services publics, notre protection sociale, l'emploi. Elle développe précarité et pauvreté et permet de détricoter toutes les conquêtes du mouvement ouvrier qui ont amené à la création de notre République Sociale. L'inégalité et les injustices sociales explosent!

Les ordonnances Macron s'inscrivent pleinement dans cette orientation politique, la Ministre du Travail indiquant vouloir entraîner la transformation de notre modèle social, pour instaurer le dialogue social au niveau de l'entreprise, car pour elle, dixit « L'entreprise c'est le bien commun »!

Jean-Gérard PAUMIER
Président du Conseil Départemental d'Indre et Loire enfonce le clou de l'austérité !

Souvenez vous, c'était en juin 2017. Le président du conseil général Jean-Gérard Paumier avait annoncé en direct la suspension du financement de l'A.D.S.E (Association relevant de la protection de l'enfance financée par le Conseil Départemental).

Face à la grève et à la mobilisation, le président du conseil départemental avait dû reculer. Il avait d'ailleurs déclaré aux organisations syndicales de salariés « *qu'il n'était pas question de suspendre le financement de l'ADSE, que l'emploi des 214 salariés de l'ADSE n'était pas menacé.*
Trois octobre 2017 le président Paumier remet le couvert. En même temps qu'il invitait ses partenaires au dialogue, il suspendait le financement de deux structures relevant de la protection de l'enfance.

Ainsi en reprenant 4 millions d 'euros au secteur de la protection de l'enfance, le Président PAUMIER tente de colmater la baisse de la dotation Globale de Fonctionnement générée par l'application du pacte de responsabilité…

Mais les salariés et leurs O.S. n'ont pas dit leur dernier mot !

Débrayage, A.G et grève des salariés de l'ADSE 37 en juin 2017 (photos archives de « La Gazette ») à l'annonce de la première suspension des C.P.O.M. par le président du conseil départemental en personne !

« Ce qui manque le plus à l'ouvrier, c'est la science de son propre malheur » *Fernand Pelloutier*

N°49 octobre 2017 : La lettre d'information et d'éducation syndicale de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire

Les « métaux » dans la manif du 12 pour le retrait des ordonnances MACRON

….Suite…. de L'EDITO

Cette notion dans l'histoire sociale *« L'entreprise c'est le bien commun » NDLR* renvoie à la doctrine sociale de l'Eglise qui se construit en opposition à la charte d'Amiens et à la lutte des classes et qui nie la divergence d'intérêts entre le patronat et le salariat.

Pour l'UD FO 37, c'est clair la philosophie générale de ces ordonnances c'est un pas de plus vers le Corporatisme, contre les principes républicains et les garanties collectives. Ces ordonnances s'inscrivent dans les pas des Lois Auroux 1982, Balladur 1993, Fillon 2004, celle sur la représentativité de 2008, de l'ANI de 2013, de la loi Macron de 2014, Rebsamen de 2015 et aggravent la Loi Travail de 2016 dont nous demandons toujours l'abrogation.

Toutes ces lois n'ont eu de cesse d'organiser méthodiquement la casse de notre modèle social, de mettre à sac la négociation collective et d'enfermer le salarié dans l'entreprise, là où le rapport de force lui est le plus défavorable.

Il est certain que grâce à notre action et c'est à mettre au crédit de FO, le gouvernement n'a pas pu aller aussi loin dans son projet de « dialogue social dans l'entreprise ». Néanmoins le Medef considère qu'il s'agit d'une première étape importante et la CFDT considère elle que ces ordonnances ne vont pas assez loin dans le renvoi à l'entreprise.

Alors oui mes camarades, l'UD FO 37 se place dans les résolutions de notre congrès confédéral FO, comme du CCN et de la Commission exécutive confédérale qui dans sa dernière déclaration indique que la position de FO c'est d'être contre ces ordonnances. L'UD FO 37 se félicite de cette position vu le nombre d'éléments dans ces ordonnances qui constituent une régression sociale et qui sont en tant que tels inacceptables :

- L'inversion de la hiérarchie des normes est accentuée, que ce soit par le transfert de la loi vers la branche ou de la branche vers l'entreprise.

-Les primes et indemnités négociables au niveau de l'entreprise et non de la branche accentueront le dumping social.

-La précarité sera institutionnalisée à travers le contrat de chantier ou d'opération et la remise en cause du contrat de travail par accord collectif.

-Les licenciements augmenteront avec la réduction des délais de recours, la simplification de la procédure et l'intégration des plans de départs volontaires à travers la rupture conventionnelle collective.

-Le changement de périmètre du licenciement économique et la barémisation des indemnités prud'homales pour licenciement irrégulier ou sans cause réelle et sérieuse faciliteront ces derniers.

-La fusion des institutions représentatives du personnel (IRP) concentrera les responsabilités syndicales sur un nombre limité de personnes transformant les salariés détenteurs de mandats syndicaux en co-gestionnaires d'entreprises sans réels moyens. La disparition du CHSCT aura un impact dramatique sur la santé et la sécurité des salariés. Inéluctablement, le CHSCT dans le secteur public sera aussi touché.

Enfin, les organisations syndicales sont directement attaquées : avec la possibilité ouverte de négociation par le nouveau comité social et économique et non les délégués syndicaux, par la négociation possible sans organisation syndicale dans les entreprises de moins de 50 salariés, par le référendum d'entreprise et par la diminution des salariés protégés avec la fusion des IRP et la diminution de leurs moyens d'action.

10 octobre 2017
Grève et manifestation nationale
des trois versants de la fonction publique!

Le blocage du point d'indice (base indiciaire pour calculer les traitements salaires de la fonction publique), le retour du jour de carence, la perspective de suppression de 120 000 postes de fonctionnaires annoncée par le gouvernement a mis le feu aux poudres !

Face aux attaques des statuts (général et particulier), aux suppressions de des contrats aidés, et au blocage des rémunérations, la réaction des syndicats a été unanime !

La banderole de tête de la manifestation à TOURS tenu par les représentants syndicaux départementaux.. On reconnaît Eric CHANAL chasuble et drapeau FO secrétaire général du syndicat des territoriaux

A TOURS, l'appel à la grève et à la manifestation à bien été suivi : 4000 personnes dans le cortège derrière la banderole de tête !

Après la manifestation des retraités (A TOURS 1500 personnes retraitées dans la rue), la grève et la manifestation du 12 septembre pour le retrait des ordonnances MACRON (4 500 personnes), la question de l'organisation d'un mouvement d'ensemble est désormais incontournable.

La résolution du Comité Confédéral National (C.C.N.) des 28 et 29 septembre 2017 va dans ce sens puisque le C.C.N. déclare :

Gros cortège FO ce 10 octobre !. Il est vrai que dans le département nous sommes premiers dans la fonction publique d'état !

« Compte tenu de la gravité de la situation et des risques qui se profilent pour les travailleurs et les droits sociaux (décrets de mise en œuvre des ordonnances, Assurance chômage, formation professionnelle, service public, retraites), le C.C.N. considère qu'une mobilisation interprofessionnelle avant la ratification des ordonnances est nécessaire. Il (le C.C.N.) donne mandat à la Commission Exécutive, au Bureau confédéral, pour prendre toutes les dispositions et initiatives dans ce sens y compris en lien avec les autres confédérations syndicales ».

Le tract de l'union interfédérale des agents de la fonction publique FO distribué pour appeler à la grève et à la manifestation ce 10 octobre conclut : Pour défendre la fonction publique, nos statuts, notre pouvoir d'achat et nos retraites Tous en grève !

Pouvoir d'achat, retraites, salaires voilà bien les préoccupations des salariés de ce pays, le C.C.N.de FO a raison !

Dans la manif du 10 des revendications catégorielles portées par les salariés résultent de la dégradation des conditions de travail, produit de l'application des nombreuses contre-réformes des gouvernements successifs.

«La Gazette Syndicale»

« Ce qui manque le plus à l'ouvrier, c'est la science de son propre malheur » *Fernand Pelloutier*

N°49 octobre 2017 : La lettre d'information et d'éducation syndicale de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire

….Suite…. de L'EDITO

Toutes ces mesures remettant en cause la capacité des salariés à s'organiser librement dans leurs organisations syndicales, visent à les associer aux décisions de leurs employeurs et à leur faire partager les risques courus par l'entreprise. Par ailleurs, bon nombre de ces mesures vont toucher directement les TPE et le PME et créent dès lors une rupture d'égalité républicaine, ce qui aura un impact direct dans notre département pour tous les salariés, qui demain devront supporter les conséquences. Ce constat est là, il se suffit à lui-même. Nous ne ferons pas nôtre, la rhétorique qui consiste à se féliciter de se voir imposer le pire au motif d'avoir évité encore « plus pire ».

Au-delà de s'inscrire dans la continuité de ces dernières décennies en matière de moins-disant social, les contre-réformes actuelles et à venir visent intégralement la destruction de notre modèle social et des acquis des luttes de ces deux derniers siècles et en particulier les acquis fondamentaux arrachés entre 1936 et 1950.
L'austérité budgétaire et la déréglementation du travail sont les deux faces de la même politique antisociale appelée à se poursuivre avec les contre-formes : chômage, formation professionnelle, retraites…

Là encore, il faudra se mobiliser largement pour défendre pied à pied les droits des salariés. C'est un combat qui a aussi valeur historique.

Mes chers camarades, pour faire reculer ce gouvernement et le patronat sur leurs projets d'éclatement des garanties et droits collectifs, il n'y aura que le rapport de force à notre disposition, c'est à dire la grève générale interprofessionnelle public/ privé. C'est la seule issue qui se présente pour la classe ouvrière, le gouvernement ne reculera pas, et si demain nous voulons préserver nos droits pour en conquérir de nouveaux, les salariés ne pourront pas faire cette économie ; soyons persuadés qu'il n'existe aucune autre option à notre disposition. L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Alors pour cela, il faut continuer dans les prochains jours à discuter avec l'ensemble des salariés, les informer, tenir des assemblées générales pour construire cette riposte car la classe ouvrière rassemblée et organisée sur ses revendications est une force. Cette journée de grève et de manifestation est un point d'appui incontestable pour structurer cette résistance.

Alors Mes camarades en avant les revendications: défense de tous nos acquis, Abrogation de la loi travail / Retrait des ordonnances MACRON.
je vous remercie

Grégoire HAMELIN S.G. de l'U.D. F.O 37

Manifestation des retraités à TOURS le 28 septembre 2017
pour la revalorisation des pensions / contre la hausse de la C.S.G.

COMITE GENERAL

Comme tous les ans, à l'occasion de leur Comité Général, Assemblée statutaire de l'UD, le vendredi 20 octobre 2017, les syndicats FO 37 se sont inscrits nombreux pour faire le point sur l'ensemble des secteurs professionnels.

Dans un contexte de crise économique qui perdure et alors que les choix du gouvernement constituent autant d'attaques contre les acquis sociaux de la classe ouvrière, il s'agira pour nous de réaffirmer nos revendications au premier rang desquelles les ordonnances Macron sur le Code du Travail avec le retrait des mesures inacceptables, la fonction Publique, la retraite, l'Unédic, formation professionnelle et de préparer la grande mobilisation interprofessionnelle nécessaire pour faire reculer le gouvernement.

Ce comité général sera l'occasion de faire aussi le point sur les grandes échéances électorales qui ont eu lieu en début d'année et sur la représentativité de FO dans le département.

TOUS au COMITE GENERAL de L'UD FO 37 !
Présidé par Jean-Claude MAILLY secrétaire Général de la CGT-FO

Notre Comité Général se situe juste après le CCN et sera présidé par Jean-Claude MAILLY Secrétaire Général de la Confédération FO.
A l'heure ou nous inscrivons ces lignes 350 camarades se sont déjà inscrits à ce comité général .

D'ores et déjà un succès d'affluence !

COMITE GENERAL
Nous fêterons le Cinquantième numéro de la Gazette syndicale !

La Gazette Syndicale

Numéro 00 - Mars 2012

LA NOUVELLE TACTIQUE DU DIALOGUE SOCIAL

J'ai une revendication à faire passer !

«La Gazette Syndicale»

LIGUEIL : la lutte exemplaire des salariés du Foyer de Cluny soutenus par la confédération !

Philippe Talon
le dessinateur
attitré de la Gazette!

Joël PAIRIS à la Photo!

U.D. F.O. 37: Maison des syndicats, La Camusière,18, rue de l'Oiselet 37550 Saint-Avertin.
Téléphone : 02 47 38 54 43 **Télécopie** : 02 47 37 91 00 **Courriel** : udfo37@force-ouvriere.fr